

Construire le syndicalisme libre et indépendant !

Sommaire :

- EDITO du secrétaire général, Page 1
- La Grève SNCF s'oppose frontalement à la politique de contre-réforme du gouvernement / *suite édito* Page 2
- « Il était une fois », la suite ...70 ans de l'UD / Nouvelle mobilisation des retraités Page 3
- Historique l'UD FO 37/ Retraités mobilisés P3
- En Bref ...en Vrac ...Vie de l'UD. AGENDA / Premier mai : journée internationale de revendications Page 4



L'EDITO

Résolution Confédérale et cahier de revendications.



Grégoire Hamelin

Mes chers camarades,

Dans la foulée du XXIVe congrès confédéral qui s'est déroulé à Lille, je viens dire ici : oui nous poursuivons la construction du syndicalisme de revendications, du syndicalisme libre et indépendant, celui de la charte d'Amiens !

Cette affirmation en appelle une autre : Il n'y a pas de syndicalisme libre et indépendant sans revendications.

Par définition, le syndicalisme libre et indépendant ne s'enracine que lorsqu'il défend les revendications légitimes portées dans le cahier de revendications de chaque syndicat, dans chaque usine, dans chaque établissement, dans chaque service.

Or, ce sont ces revendications, multiples, portées par les délégués des syndicats au congrès confédéral qui ont constitué nos résolutions, et mandaté notre bureau confédéral et la ligne suivie par notre Secrétaire Général Pascal Pavageau.

Dans ce cadre, et parce que ces résolutions fondent nos positionnements à venir, j'invite l'ensemble des militants, mais aussi plus largement l'ensemble de nos adhérents à lire attentivement les quatre résolutions confédérales.

Ainsi, afin d'encourager l'ensemble des militants à s'emparer de l'outil que représentent ces résolutions confédérales, le bureau de notre union départementale avait décidé, suite au congrès confédéral, de convier les secrétaires des syndicats et les délégués syndicaux à une commission administrative ouverte le jeudi 24 mai dernier.

Il y a quatre résolutions confédérales.

- « La Générale » qui donne le sens de nos orientations en s'appuyant sur les grands principes du syndicalisme libre et indépendant. La lire tranquillement permet d'appréhender, sur le fond, la façon dont s'articuleront nos actions à venir conformément aux principes de la Charte d'Amiens ; et aux principes républicains de liberté, d'égalité, de

fraternité et de laïcité.

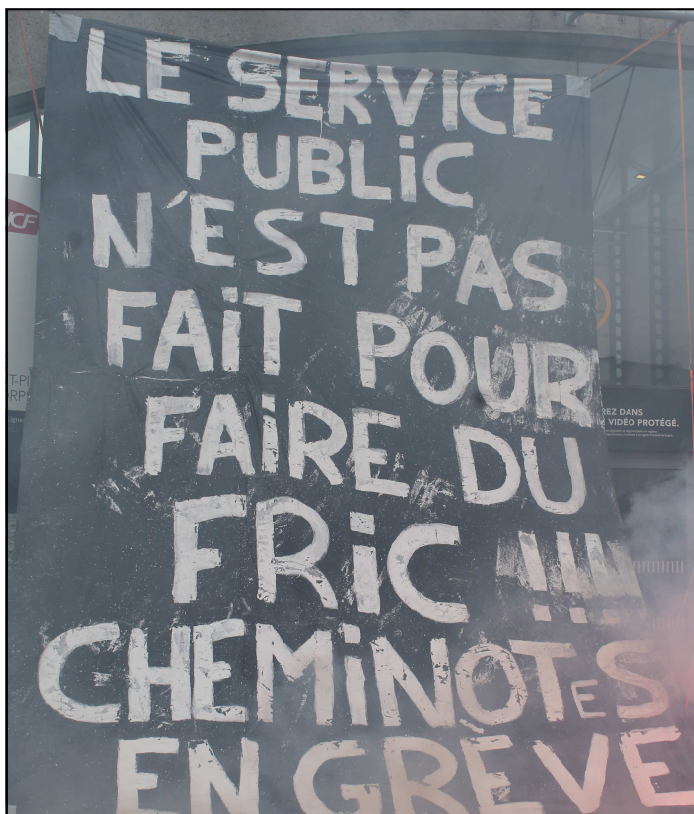
- « La résolution sociale » dont la lecture est incontournable pour les militants que nous sommes, parce qu'elle inscrit et énumère les revendications que portera et défendra notre confédération. Il faut donc impérativement en prendre connaissance pour articuler au mieux les axes revendicatifs décidés en congrès confédéral et le travail de terrain;
- La résolution protection sociale est consacrée à la Sécurité Sociale, cœur qui bat de la République sociale. Parce qu'elle est la plus belle et la plus grande conquête du mouvement ouvrier, la Sécurité Sociale donne à elle seule matière à résolution.
- La résolution « Outre mer » expose les problématiques des droits républicains dans les territoires d'Outre-mer en ces temps de rationalisation des dépenses publiques. Outre sa spécificité, cette résolution fait écho, de fait, à la résolution générale.

Ces 3 dernières résolutions complètent et précisent donc la résolution générale, qui de plus présente le mandat donné aux instances nationales.

... A suivre P2...

L'emblématique grève des cheminots S'oppose frontalement à la volonté politique de contre réforme gouvernementale !!

GARE DE ST PIERRE DES CORPS



Très apprécié par les cheminots : au micro, notre camarade P'tit Louis lors d'un des nombreux rassemblement gréviste SNCF sur le parvis de la gare de saint pierre des corps !
Maintien du statut!



La Fédération des cheminots déclare dans un tract daté du 5 juin 2018 :
Après l'assemblée nationale, le sénat a adopté le projet de loi de casse du système ferroviaire.

La ministre Mme BORNE droite dans ses bottes communique au sujet des avancées produites par les discussions avec les organisations syndicales...

Or il n'y a aucune avancée ! Aucune garantie sur l'avenir de la SNCF ! Les cheminots l'ont bien compris et c'est pour cela que le mouvement de grève se poursuit !

Contre la dislocation de la SNCF, pour le maintien du statut !

C'est la fin du processus législatif mais pas la fin de la grève, annonce fièrement notre fédération cheminote !

...EDITO SUITE...

Ainsi nourris de nos résolutions, les militants que nous sommes pourront agir au mieux sur le terrain du développement syndical, de la syndicalisation, de l'élaboration du cahier de revendications construisant ainsi le rapport de forces.

Car oui, mes chers camarades, l'offensive contre les droits et les acquis ouvriers va se poursuivre puisque ce gouvernement a décidé de porter le fer contre toutes les conquêtes démocratiques et sociales du mouvement ouvrier, dans une logique de « déprotection » et d'individualisation.

Oui encore, se profile aussi la remise en question de tous les cadres collectifs des services publics (rapport des pseudos experts cap 22), ainsi que les contours d'une énième contre-réforme des retraites, sur fond de liquidation du régime de retraite par répartition.

Partout, les salariés résistent mais les médias aux ordres des actionnaires ne relaient pas l'information des luttes des salariés dans les



Ephad, les hôpitaux, l'action sociale, l'éducation nationale, Carrefour et surtout à la SNCF (dont la grève s'essouffle depuis le début dixit les médias) !

Dans ces conditions, les cheminots ont raison de défendre pied à pied, leurs conditions de travail, leur statut et la continuité du service public !



En faisant grève pour la défense du service public les cheminots avec leurs organisations syndicales défendent l'intérêt de tous les salariés du privé comme du public !

Le bureau de l'UD appelle tous ses syndicats, ses militants à soutenir le mouvement gréviste emblématique des cheminots, y compris financièrement !

L'UD centralise les chèques pour les remettre à la fédération des cheminots !!

Et partout, comme les cheminots, faisons valoir nos revendications : sur la nécessité de l'augmentation des salaires, sur la défense des Conventions collectives, des statuts, les maintien des postes et des emplois dans le privé comme dans le public etc... Préparons le vaste mouvement de grève interprofessionnelle qui doit s'annoncer puisque mandat a été donné au bureau confédéral de prendre contact avec toutes les autres confédérations afin d'engager si possible le blocage de l'économie !

Oui la lutte des classes s'exacerbe partout dans ce pays et rien n'est définitivement joué ! Rien n'est écrit, rien n'est inéluctable !

Alors en avant le syndicalisme libre et indépendant !
Vive la CGT-FO



«La Gazette Syndicale nouvelle formule»

La lettre d'information et d'éducation syndicale de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE d'Indre et Loire

Quatre pages !

Envoyer vos photos, tracts, dessins, points de vue à : lagazettesyndicale@gmail.com

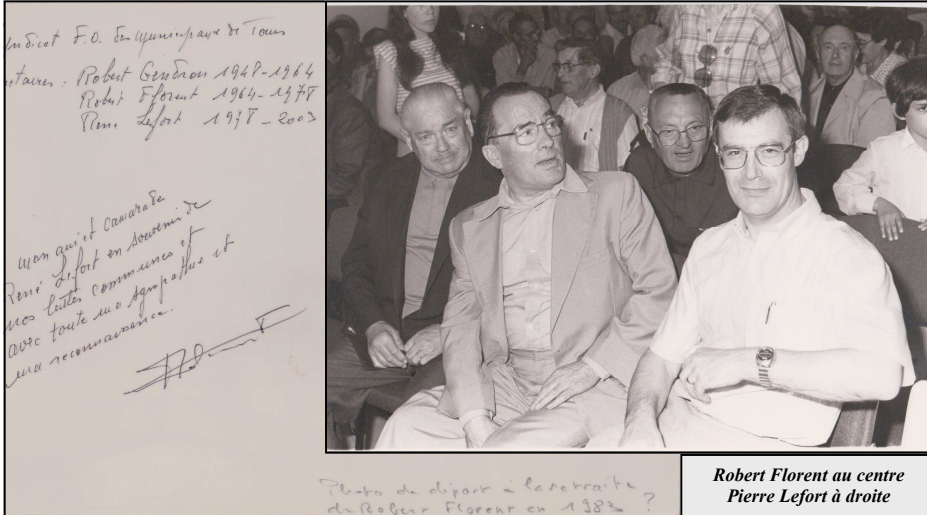
Il était une fois il y a fort, fort longtemps... la suite...

Rappelez-vous : L'UD FO 37 a fêté ses 70 ans...

« La Gazette » revient sur les temps fort de l'histoire de la construction de notre Union Départementale... Petite histoire dans la grande pour la construction du syndicalisme libre et indépendant.

Dans notre série historique pour célébrer les 70 ans de l'UD FO, c'est un de nos plus anciens camarades qui nous livre quelques-uns de ses plus beaux souvenirs.

Nous sommes en mai 1968, René LEFORT à 25 ans...



Il travaille en 3X8 au service des eaux de la ville de Tours. Jean ROYER est alors Maire de la commune.

Syndiqué depuis quelques mois il participe aux manifestations étudiantes et ouvrières qui rassemblent régulièrement entre 8 000 et 10 000 personnes dans les rues de la ville, ainsi qu'aux réunions des salariés municipaux, animées par les 2 secrétaires CGT et CGT-FO de l'époque. Pour FO il s'agit de Robert FLORENT.

J'ouvre ici une parenthèse pour signaler que Robert Florent a donné son nom à une salle de réunion de l'UD. Je ne peux pas ici vous relater toute l'histoire de ce camarade, mais c'était un sacré militant. Refermons la parenthèse pour la rouvrir lors d'une prochaine Gazette.

C'est lors de ces événements de mai 68 que ce construit et s'enrichit le cahier de revendications des municipaux de Tours.

Une des revendications fortes qui aboutit quelques mois après cette période c'est la création du comité des œuvres sociales (COS) pour tous les agents de la ville. Le COS permet la mise en place d'une prime annuelle, d'un secours financier pour les agents en difficultés, l'organisation d'un repas des retraités, et l'amplification de l'arbre de Noël.

René nous rappelle aussi avec fierté et engagement qu'à l'époque il n'y avait pas d'heures de délégation, et que la gestion du COS et toutes les actions militantes se faisaient en dehors du temps de travail.

Il me confie même que pour Robert FLORENT l'apparition des heures de délégation signait la fin du syndicalisme militant. Alors que penser de la diminution des représentants du personnel et des heures de délégation prévues par les ordonnances dites « Macron » ?

L'Histoire nous rattraperait-elle aujourd'hui sur ce point ? Comment pourrions-nous transformer cet obstacle qui semble se dresser devant nous en une formidable opportunité ? Telle est peut-être la question à nous poser dans chacun de nos syndicats.

Philippe O.



Retraités appel à la mobilisation le 14 juin 2018!

Retraites par points

=

Retraites en moins!

Dans le dossier des retraites comme dans tous les autres dossiers qui défraient aujourd'hui la chronique sociale, c'est de façon idéologique et au pas de charge que le gouvernement voudrait imposer cette nouvelle contre réforme des retraites.

Puisqu'il faut aller vite en besogne, exit les interlocuteurs sociaux ! Certains ministres du gouvernement présentent comme déjà actés des pans entiers de la contre réforme !

Rappelons ici que la CGT-FO considère que le système actuel des retraites par répartition sur la base des annuités cotisées demeure le mécanisme le plus optimal car reposant sur la solidarité intergénérationnelle, offrant ainsi une très large égalité de traitement.

Notre confédération, à juste titre, remarque, que la loi de programmation des finances publiques prévoit de réduire les dépenses sociales de 30 milliards entre 2018 et 2022 en indiquant que les branches retraites et familles contribueront à la réduction des dépenses.



Dans la manifestation du premier mai 2018 :

Jeunes et moins jeunes dans la traditionnelle manifestation revendicative du premier mai !

« La Gazette » y voit le symbole de la solidarité intergénérationnelle et du régime de répartition

Ce sont donc les assurés sociaux, et par là, la sécurité sociale tout entière qui devraient subir ce tour de vis budgétaire !

Ca suffit !

Fin du gel des pensions et des complémentaires ;

Suppression de la hausse CSG à 1,7 et de la CASA de 0,3%; etc....



Vie de l'UD FO 37!

Deux animateurs du Centre de Formation des Militants Syndicalistes !
Vingt-cinq stagiaires !
Pour deux stages de formation syndicale « connaître ses droits » premier niveau !

FORMATIONS SYNDICALES :

Dans un contexte de bouleversement de tous les cadres collectifs, de contre-réformes permanentes, donc de modifications législatives conséquentes, il appartient à tous les militants syndicalistes d'appréhender au mieux ces changements conséquents.

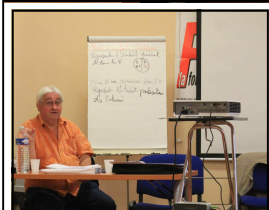
Aussi l'UD FO 37 invite tous les militants à s'engager dans les formations qu'elle organise avec le concours du centre de formation syndicaliste.

Désormais, le salaire est maintenu pour la participation à ces sessions de formation syndicale.

Sur le site de l'UD FO 37 vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous inscrire à ces sessions de formation.

Allez sur le site de l'UD (coordonnées ci contre), rubrique formation syndicale, vous trouverez le « planning des formations » ainsi que la rubrique « documents essentiels » avec des modèles de courriers à télécharger pour votre inscription.

Salut syndicaliste



Nouveau : L'UD FO 37 organise aussi ses propres stages d'information syndicale.

Ici celui consacré à la communication animé par un ex-secrétaire général FO DGFIP et un ex secrétaire général d'union départementale. Un véritable succès qualitatif !

Journée internationale de manifestation et de revendications du premier mai 2018 2500 personnes à TOURS!



AGENDA

Les prochains stages de formation de militants syndicalistes (CFMS FO)

FORMATIONS :

- 18 au 22 juin stage découverte et moyens d'action FO
- 10 au 14 septembre stage « s'organiser » pour les secrétaires et trésoriers par exemple
- 24 au 28 septembre stage découverte et moyens d'action FO.
- 8 au 12 octobre stage CHSCT
- 22 au 26 octobre stage connaître ses droits

Le dessin...que vous auriez pu manquer !



Espace communication et contacts utiles

Retrouvez albums, vidéos, photos, tracts, résolutions, déclarations, informations, sur le site de l'UD FO37 :

<http://37.force-ouvriere.org>

Réseaux sociaux :

<https://twitter.com/FORCEOUVRIERE37>

<https://www.facebook.com/udfo37>

Adresse postale U.D. F.O. 37:
Maison des syndicats, La Camusière, 18,
rue de l'Oiselet 37550 Saint-Avertin.

Téléphone : 02 47 38 54 43

Télécopie : 02 47 37 91 00